

Conseil d'école maternelle La Fontaine

16 juin 2015

Étaient présents :

M Meunier (directeur), Mmes Guéry, Romann, Blanchard, Lucas, Le Gouic, Jegen, Gonsard, Lamy, Thierry et Parisot (les professeurs),

Mme Thierry (Maire adjointe en charge des affaires scolaires),

Mme Haberzettel (directrice de l'accueil de loisirs),

Mme Jullian (UPEIW), Mme Msaddak (PEEP), Mmes Potin-Elnaggar et Renou (APEEF), Mmes Roman, Mouret, Guérin, Bourgeois-Joëts (FCPE).

Étaient excusées :

Mme Deslaurier (Inspectrice de l'Éducation Nationale)

Les parents d'élèves présents rédigent le compte-rendu, relu et approuvé par l'équipe enseignante.

Le conseil d'école est ouvert à 18h05

I - Organisation et questions de fonctionnement de l'école

Les mesures restrictives du plan vigipirate alerte attentat

Aujourd'hui, elles ne permettent pas l'organisation d'une kermesse.

Elles seront vraisemblablement maintenues à la rentrée. Mais il sera accordé un peu de souplesse pour les premiers jours d'école pour laisser le temps aux parents de déposer leurs enfants.

Mme Thierry annonce l'assouplissement du dispositif en dehors de l'école par Mr le Maire :

- les plots de la dépose-minute seront retirés.
- Les sorties seront de nouveau autorisées, notamment la sortie à Thoiry prévue par l'accueil de loisirs, et d'autres pendant les vacances scolaires.

Organisation de la rentrée

La rentrée des Petites Sections se fera en 2 fois, par demi classe. Une moitié le 1er septembre, l'autre moitié le 2 septembre. Ceux qui rentreront le 1er septembre n'auront pas classe le 2 septembre. Cette formule permettant l'accueil des nouveaux élèves dans des conditions plus légères. Ceci est possible parce que l'ouverture d'une 9ème classe est actée par le DASEN, alors qu'à la rentrée 2014, tous les élèves devaient être présents pour le comptage nécessaire à l'ouverture d'une classe.

Les effectifs

Cette année il y avait 73 PS, 78 MS et 63 GS donc 214 élèves

Pour la prochaine rentrée il est attendu : 104 PS, 73 MS et 78 GS, soit 255 élèves répartis en 9 classes.

Le 19 mai dernier a eu lieu la "Commission de dérogation" qui vise chacune des demandes faites par les parents souhaitant déroger à la carte scolaire.

La carte scolaire a été revue. Il n'y a plus de zone mixte qui servait de variable d'ajustement des effectifs entre les deux écoles.

Ainsi tout le quartier St Éloi est maintenant sectorisé sur l'école La Fontaine. Il existe donc 2 choix possibles pour les familles de ce quartier, soit demander un retour secteur pour que leurs enfants soient scolarisés sur l'école La Fontaine, soit rester sur l'école Baloché et y inscrire un enfant en PS afin de ne pas séparer la fratrie.

Il y a eu 4 demandes de dérogation qui se sont équilibrées, 2 vers l'école Baloché et 2 vers l'école La Fontaine. Il y a toujours un dossier en attente.

Les structures de classe et l'équipe

La structure des classes n'est à ce jour pas décidée. Ils attendent d'avoir reçu tous les dossiers d'inscription.

De l'équipe enseignante actuelle, 4 professeurs restent auxquels s'ajoute Marie Parisot (actuellement brigade) titularisée sur l'école.

Un nouveau directeur (rice) sera nommé(e). Il bénéficiera d'une demi-décharge complétée par un(e) enseignant(e) l'autre moitié du temps.

Les dortoirs

Aujourd'hui il y a 74 couchages qui ne sont pas tous utilisés par les 74 PS de cette année. Mais un problème de places se pose pour l'accueil des 104 PS l'année prochaine. Le directeur a étudié la possibilité d'équiper l'école de lits superposés (ce qui est déjà en partie le cas), montant le nombre de couchage à 92. Il en a informé la mairie qui étudie la proposition.

Il sera aussi proposé aux parents de garder leurs enfants de petite section pour la sieste de l'après-midi. L'enseignement de l'après-midi étant très court (sieste et temps raccourcis l'après-midi depuis la réforme des rythmes scolaires) l'essentiel des apprentissages se fait le matin.

Les locaux

L'école élémentaire est dans l'attente d'une ouverture de classe à la rentrée. Il y a 305 inscrits à l'heure actuelle et l'ouverture est à 303. Il y aura un comptage des élèves à la rentrée.

Il est proposé que cette nouvelle classe soit installée dans le bâtiment principal de l'élémentaire à la place de l'actuelle classe de GS puisque celle-ci n'est pas adaptée à l'accueil de petits. (C'était anciennement la classe d'élémentaire de Mme Boin).

Un nouveau bâtiment modulaire accueillera 2 classes de maternelle. Le choix de son emplacement est encore en cours de discussion. La 1ère idée est de le mettre dans la petite cour, près du pré aux anes. Mais cela obligerait à couper les 2 arbres qui donnent un peu d'ombre à l'étage du dessus. De plus les 4 classes (celles du modulaire et celles à proximité) seraient privées de lumière. Et enfin, cela obligerait les enfants à faire un grand tour pour aller aux toilettes puisque ce bâtiment ne sera a priori pas équipé de toilette, ni de point d'eau. Les professeurs ont eu une 2e idée et proposent de mettre ce bâtiment dans la grande cour pour palier à ces inconvénients et surtout pour donner un accès aux toilettes plus facile.

Ce bâtiment modulaire est loué pour 13 mois, avec une possibilité de prolongation, en attendant la construction de 3 classes en lieu et place de l'actuel réfectoire de l'école élémentaire, dans 2 ans à peu près.

La constitution d'une liste de matériel pour équiper ces classes et les devis sont en cours afin que tout soit prêt pour la rentrée.

Les budgets

Les professeurs demandent l'allocation d'un budget pour la création de cette classe. En effet, cette classe part de rien. Il faut du petit matériel, des jeux adaptés et très solides. La question est étudiée par la Mairie.

Le budget accordé par la Mairie est de 30€ par élève. La baisse de 10€ décidée à la rentrée 2014 est donc maintenue. Et la dotation de 50€ par classe est supprimée à partir de la rentrée.

Le budget de 500€ de car par classe est maintenu.

Les parents d'élèves font part de leur désapprobation quant aux choix budgétaires communaux en défaveur des écoles.

II - les projets

La classe de découverte : les enfants ont bénéficié de conditions idéales d'accueil et d'activités de qualité. Il est prévu une soirée photos souvenirs pour les parents. Cette expérience a été très bénéfique pour tous les enfants qui ont gagné en autonomie et pas seulement...

Les MS sortiront le 23 juin au conservatoire des plantes médicinales de Milly-la-Forêt, sauf les classes de Mme Jegen et de Mme Gosard qui ont réalisé leur sortie à la Ferme musicale en Normandie.

Les PS sortiront le 30 juin à la ferme pédagogique de Longjumeau.

Les GS iront le 3 juillet à Chamarande pour l'exposition sur l'habitat.

Le 2 juillet toutes les classes se rendront à Wissous plage, sans accéder au bassin faute d'encadrement suffisant.

Jusqu'à la fin de l'année, toute l'école profite de la structure Baschet (installation musicale) louée pour la seconde fois, sans l'intervenant.

Les fêtes de l'école :

La salle de spectacle du St Exupéry ne pouvant pas accueillir tout le monde, la soirée s'est déroulée en deux temps. Les parents ont assisté au spectacle de leur enfants pendant que les parents des autres classes s'occupaient de l'installation.

III - Point coopérative scolaire :

Au 2ème trimestre, les dépenses ont permis d'acheter du matériel de sport (tapis, tricycles, draisiennes, un parcours vélo avec des panneaux de signalisation), les matériaux pour les cadeaux de fêtes des parents, les sorties scolaires, et les photos de classe.

Les recettes sont constituées par la vente des photos de classe, et la vente des livres de "Lire c'est partir".

La vente des livres a été organisée par des parents d'élèves des classes partant en classe de découverte pour faire baisser le prix. La vente a rapporté 898€ soit 16€ par enfant.

IV - Le périscolaire

La gratuité de l'accueil des élèves de 16h à 17h30 au centre de loisirs sera peut-être remise

en cause à la rentrée. En effet, les tarifs doivent être étudiés et votés lors du prochain conseil municipal qui se tiendra le 29 juin à 20h00 en mairie.

Évoquée lors du précédent conseil, **une charte d'utilisation et de partage des locaux de l'école** sur les temps d'accueil périscolaire (pause méridienne) a été rédigée.

Cette charte concerne beaucoup plus l'école élémentaire que la maternelle, les 2 écoles ne se partageant pas les locaux.

Les élèves d'élémentaire ont la possibilité de monter dans les classes d'élémentaire en cas de mauvais temps. Cette mise à disposition nécessite un rangement préalable de affaires de classe, il y a donc un roulement des classes d'accueil. Les élémentaires ne vont pas dans les classes de maternelle parce que les tables et les chaises ne sont pas à leur taille, ni dans la salle de motricité car il y a du matériel qui ne doit pas être abîmé (structure de motricité ou matériel de musique).

À l'école maternelle, la salle de motricité peut tout de même accueillir des maternelles mais uniquement en cas d'intempéries. L'accueil dans les classes reste impossible compte tenu de la spécificité des travaux (peinture en cours de séchage, nécessité de nettoyage...).

Lorsque les enfants sont en salle de motricité (pas plus de 30), il leur est proposé des livres, des jeux de société, des jeux de ballons ou de regarder la télé (dvd adaptés). Les autres enfants sont sous le préau. (roulement toutes les 30 minutes)

Les horaires de services de cantine

Ils restent un problème et tout dépend du repas. Le passage aux toilettes rallonge le temps. Il n'y en a peut-être trop peu.

Les équipes travaillent à flux tendu. Il est proposé que la viande soit coupée en cuisine pour faire gagner du temps. Mais même s'il est prévu l'embauche d'un cuisinier supplémentaire cela ne suffira pas forcément, et savoir couper sa viande fait aussi partie des apprentissages.

Il y a 100 places assises par service soit 200 places pour 255 enfants inscrits à l'école (tous les élèves ne mangent pas à la cantine).

L'organisation de NAP ?

Mme l'Inspectrice, évoquant cette question lors d'une réunion avec la Mairie et les professeurs, a dit que ce devait être un temps de repos, de loisirs calme sans apport pédagogique.

Les NAP ne doivent pas remplacer les activités périscolaires. Il ne faut pas rajouter des activités à des enfants qui sont déjà en classe 5h par jour. Il ne sera donc pas proposé d'activité manuelle, par exemple.

Emploi du temps

Une partie des professeurs de l'école Victor Baloche, s'alertant sur la durée estimée trop longue de la pause méridienne, a proposé de réfléchir à des changements d'emploi du temps pour les années à venir. Une partie des professeurs des écoles La Fontaine envisage de faire de même.

L'organisation du goûter

Tous les enfants ne quittant pas l'école à 16h prennent le goûter ensemble.

À 16h30 les enfants qui vont au centre quittent l'école.

Les élèves prenant le car de ramassage scolaire, pour rentrer chez eux, attendent l'arrivée du car qui part à 16h30 de l'école Victor Baloche, après le goûter des enfants. Ce départ à 16h30, plutôt

qu'à 16h00, a été décidé pour laisser le temps aux parents d'être là pour récupérer leurs enfants à la descente du car.

V - Questions diverses

L'entretien et le ménage de l'école sont très satisfaisants.

Une liste de petits travaux à faire dans l'école va être adressée aux services techniques de la ville.

Il est demandé par les maîtresses d'étudier la possibilité de la pose de filtres solaires sur les vitres, ou de trouver tout autre moyen d'isolation, pour faire baisser la température dans les classes où elle peut dépasser les 30 degrés.

La réparation du revêtement spécial de la cour a été arraché le mercredi après-midi suivant par les enfants.

L'exercice de sécurité de mise en confinement n'a pas pu être effectué car il manque du matériel nécessaire à cet effet. Ce matériel est déjà commandé et en attente de livraison.

Les ATSEM :

Il n'y a pas d'embauche de prévue pour la 9ème classe. L'Éducation Nationale n'impose pas la présence d'une ATSEM par classe, en dehors des classes de Petite Section. Une ATSEM devra donc se partager entre 2 classes de GS qui ne se trouveront pas forcément côte à côte.

Les enseignants rappellent la particularité de l'école dont les classes sont dispersées.

Le directeur, quittant l'école maternelle, remercie chaleureusement l'équipe enseignante et les ATSEM avec qui il a passé une année très agréable malgré les diverses difficultés auxquelles ils ont dû faire face ensemble (rentrée scolaire, plan vigipirate,...).

Clôture du conseil d'école à 20h25